

Construction collective territoriale et pragmatisme des acteurs territoriaux : Manifestations des intérêts particuliers dans le projet fédérateur « Cas de l'espace urbain du Grand Nador »

Hassan el-Amrani et Abdellatif Tribak

Ecole Nationale de l'Architecture de Fès et Faculté des lettres et sciences humaines Sais-Fès

Résumé :

La construction collective d'un territoire attractif, intelligent et compétitif est une finalité absolue pour toute communauté à l'échelle planétaire. Ce projet stipule une rupture avec la vision traditionnelle de la gestion de territoire, il repose ainsi, sur un nouveau type d'actions impliquant de plus en plus les acteurs territoriaux pour identifier et réaliser les actions qui correspondent à la mise en valeur des atouts des territoires, dans un cadre consensuel. Dans un contexte marocain - notre cas le territoire de Nador au Nord-Est- les acteurs sont nombreux et leurs actions sont également complexes et parfois même contradictoires. Les représentations territoriales sont différentes et les visions sont divergentes, cela fait que, le processus de planification et de gestion territoriale demeure à notre égard, l'action publique la plus ardue et la plus alambiquée. Comme conséquence spatiale de cette situation, un rythme accéléré de l'urbanisation qui dépasse largement le rythme de l'élaboration de ces documents, ce qui fait que ce territoire se présente sous forme d'un tissu urbain amorphe, fragmenté et désordonné, nécessitant plusieurs opérations d'accompagnement et d'intervention pour le mettre à niveau.

Mots clés : Acteurs, construction territoriale, pragmatisme, projet urbain, Nador

ملخص

يعتبر بناء مجتمعي مشترك لمجال ترابي جذاب وذكي ومنافس الهدف الأساس والأسمى في الوقت الراهن، فقيام هذا المشروع الترابي يتطلب القطع مع النظرة الكلاسيكية لتسيير المجال، حيث يقوم على نوع جديد من العمليات الترابية، التي تتطلب إشراك كل الفاعلين المحليين من أجل تحديد وإنجاز العمليات المتعلقة بتثمين مؤهلات المجال المعني في إطار موحد ومتوافق بشأنه.

في إطار التراب المغربي- حالة مجال الناظور بالريف الشرقي- يمكن القول أن الفاعلون الترابيون هم كثر وتمثلاتهم الترابية تختلف بقدر اختلاف رؤاهم و أهدافهم، ولهذه الاختلافات تأثير أكيد على مسلسل التخطيط والتهيئة المجالية، ففي نظرنا يعتبر هذا المسلسل من أصعب وأعقد العمليات الترابية العمومية. وكتنوير مجالي لهذه الخلافات فإيقاع العمليات التعميرية غير موافق لإيقاع إعداد المخططات والوثائق

التي من شأنها تأطير المجال، الشيء الذي ينعكس على النسيج العمراني الذي يظهر مقسم وغير منظم وبدون شكل واضح ولا يعكس المجال الحضري المستقبلي لهذا التراب.

الكلمات المفتاحية: الفاعلون، البناء الترابي، البراغمية المتدخلون، المشروع الحضري، الناظور

Abstract :

The collective construction of an attractive, intelligent and competitive territory is an absolute finality for any community on a planetary scale. This project stipulates a break with the traditional vision of land management, it is thus based on a new type of action involving more and more territorial actors to identify and carry out actions which correspond to the development of the assets of the territories, within a consensual framework.

In a Moroccan context - our case the territory of Nador in the North-East - the actors are numerous and their actions are also complex and some times even contradictory. Territorial representations are different and visions are divergent, so the process of territorial planning and management remains for us the most difficult and convoluted public action. As a spatial consequence of this situation, an accelerated pace of urbanization which greatly exceeds the pace of the development of these documents, which means that this territory appears in the form of an amorphous, fragmented and disordered urban fabric, requiring several support and intervention operations for upgrading.

Keywords : Actors, territorial construction, pragmatism, urban project, Nador

Introduction

La construction collective d'un territoire attractif, intelligent et compétitif suppose une concertation et une collaboration entre ses acteurs institutionnels et non institutionnels ainsi que la population locale. Ceci dit il faut élaborer consensuellement par les partenaires un projet urbain, socle d'un débat, dans lequel s'opérer une répartition rationnelle et intelligente des rôles sur le plan territorial. Dans ce sens, les acteurs publics de développement sont ainsi appelés à adopter de nouvelles approches et de nouveaux modes d'intervention dont la principale conséquence attendue est l'émergence des lignes de force et des priorités à moyen et long terme en intégrant les différentes fonctions du territoire dans une optique de développement durable. L'expertise de terrain et les pratiques dans le domaine de l'aménagement et de la planification du territoire durant plusieurs années, nous ont révélé dans un contexte marocain - dans notre cas le territoire de Nador au Nord-Est- les acteurs sont nombreux et leurs actions

sont également complexes et parfois même contradictoires. Les représentations territoriales sont différentes et les visions sont divergentes. Ce qui fait que, le processus d'élaboration des plans d'urbanisme demeure à notre égard, l'action publique la plus ardue et la plus alambiquée. En effet, ce processus long et monotone souffre encore, du manque de professionnalisme, d'un cadre juridico-réglementaire, des outils de maîtrise et d'une plateforme fédératrice. Dans ce sens, nous pouvons enregistrer, qu'il y ait une grande différence d'approches d'urbanisme entre les pays : Dans un temps, où il est vu comme un facteur fédérateur des acteurs territorialisés, et en cela, une opération perspective en matière d'organisation et de planification future des espaces dans les pays développés, dans les pays en voie de développement, il n'est qu'une image figurative d'un processus démocratique, et en cela ne peut être qualifié que d'une opération correctionnelle des tissus urbains existants naissants sous les effets des pressions multiples, politiques, sociales, foncières, et sécuritaires.

Le pragmatisme des acteurs et responsables administratifs et leurs visions changeantes selon les conjonctures, font que l'équilibre territorial recherché est le plus souvent voué à l'échec. Cette situation trouve sa justification dans le rythme accéléré de l'urbanisation qui dépasse largement le rythme de l'élaboration de ces documents assiette de tout type d'intervention, et même après leur homologation, ceux-ci n'offrent pas de cadre de vie, décent, agréable et esthétique. Et en réalité, ils ne reflètent aucune image claire des espaces futurs. Cette vision se reflète dans la morphologie urbaine existante, un tissu urbain assez complexe contenant toutes les formes de l'habitat non réglementaire, insalubre, sous équipé, sans se soucier des répercussions en termes d'infrastructure de base, de coût de l'urbanisation ou de difficultés de la gestion urbaine.

1. Le projet du territoire intercommunal du Grand Nador

Au niveau du territoire de la Province de Nador au Nord Est du royaume du Maroc et pour des intérêts particuliers, plusieurs projets de l'intercommunalité ont vu le jour, le plus connu, c'est le projet du Grand Nador. Ce concept géographique est de plus en plus présent au niveau de la scène politique et administrative. Ce territoire rassemble les principales communes au niveau du territoire de la province, dont le développement rationnel est lié à la réalisation d'aménagements d'ensemble ou d'équipements communs. Actuellement ce territoire englobe dix-sept (17) communes, sur une superficie

de 1500 km². Il s'étend du Nord au Sud sur environ 88 km et de l'Est à l'Ouest sur environ 85 km. Le projet vise à organiser contractuellement l'action publique locale en fonction des ressources de territoire et des enjeux auxquels il est confronté. Géographiquement, le territoire de la Province s'étend sur une façade maritime de 153 km linéaires et d'une superficie d'environ 3263 km², soit 3,94% de celle de la Région de l'Oriental (90 127 Km²).

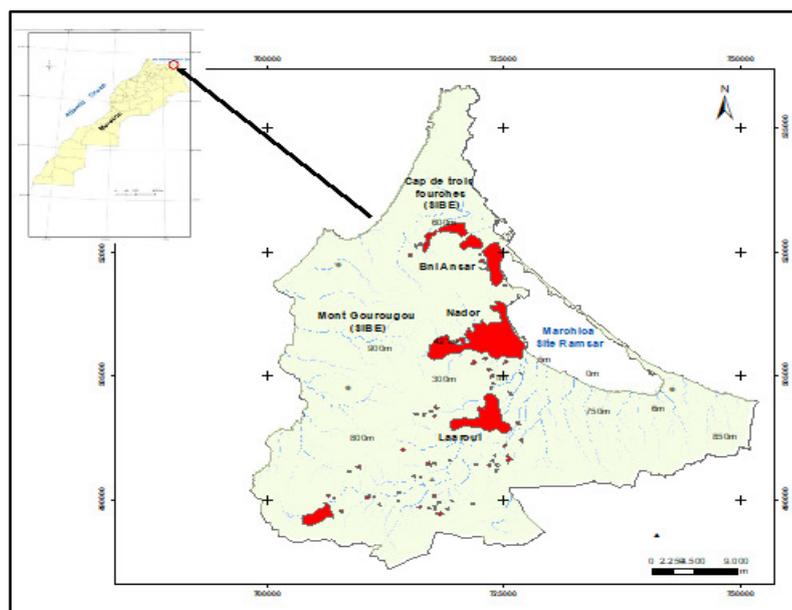
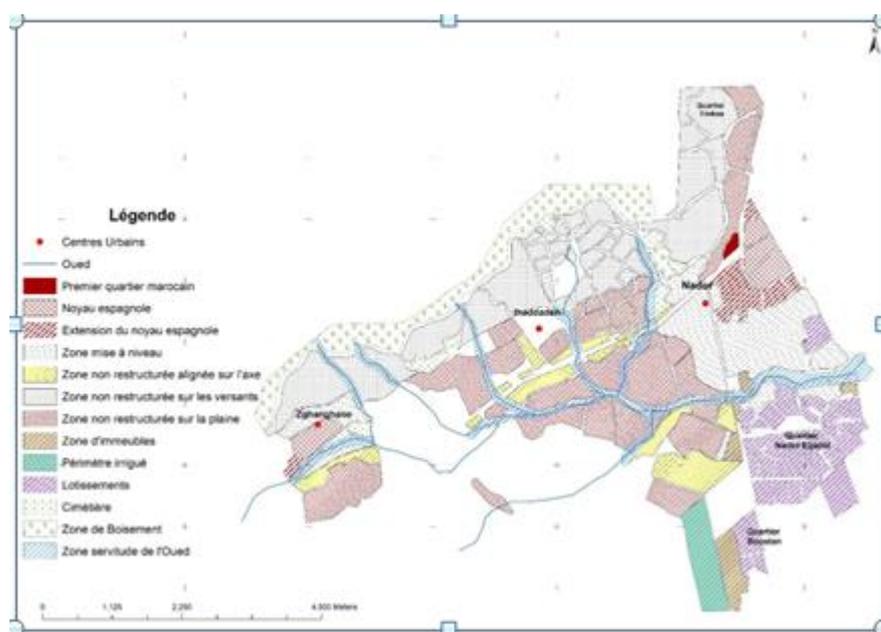


Fig.1. Territoire intercommunal du Grand Nador : Province de Nador au Rif Oriental, Source : Auteur

2. Les multiples pressions en matière d'urbanisme

L'urbanisation du territoire du Grand Nador s'est développée et continue encore de se propager avec un rythme assez accéléré et exacerbé en se développant dans tous les sens et suivant plusieurs logiques. Cette situation a donné un tissu urbain assez complexe contenant toutes les formes de l'habitat non réglementaire, insalubre, sous équipé, sans se soucier des répercussions en termes d'infrastructure de base, de coût de l'urbanisation ou de difficultés de la gestion urbaine.



**Fig.2. L'armature urbaine de la conurbation du Grand Nador (évolution depuis 1909-2015),
Source : Auteur**

En effet, vu de multiples pressions les autorités en place continuent encore à adopter une approche encore curative et ponctuelle pour le traitement des cas d'urbanisation en reconnaissant les erreurs du passé et en essayant uniquement de gérer la crise. Cela dire que la vision réservée à la planification et la gestion urbaine demeure encore classique et manque d'une vision globale du développement et de l'organisation spatiale de cet espace. En effet, malgré l'existence de panoplie d'outils d'intervention opérationnels (SDAU, PA, Procès-verbaux de gestion...) pour rationaliser l'étalement urbain et d'en limiter les effets, l'état des lieux montre que la réalité est autre et que les décideurs dans le territoire sont loin d'atteindre leur objectif. Leurs principales actions territoriales sont encore motivées et conditionnées par les nouvelles circonstances de brefs délais :

1) une demande en logement pour les catégories sociales non prêtes pour s'intégrer dans la ville suite à la hausse flagrante du prix du foncier de plus de 60 % entre l'année 2000 et 2015, justifiée par le manque du contrôle de la spéculation exacerbée dans ce territoire, dans un contexte pareil, les populations défavorisées se sont trouvées totalement exclues du marché officiel et réglementaire du foncier, vu qu'elles ne disposent que d'un faible pouvoir d'acquisition, avec un enjeu de rester plus proche des centres urbains afin de profiter des activités nécessaires offertes pour une meilleure qualité de vie, cette

population préfère s'installer dans les zones de faible coût et d'une sensibilité environnementale importante (zones de falaises, inondables, humides...).

2) des pressions d'ordre politique exercées par des élus et des présidents des communes, les conseils communaux constituent un élément incontournable dans tout effort de prévention, de lutte contre l'urbanisation non réglementaire. En effet, la loi donne aux conseils communaux et à leurs présidents des prérogatives importantes en matière d'urbanisme, mais le pragmatisme de ces responsables et élus met de côté l'intérêt commun de plusieurs actions territoriales qui ne sont plus compatibles avec leurs visions changeantes selon les conjonctures d'où une réticence en matière de l'application de l'arrêt de mise à l'étude ou une certaine impartialité négative dans le cadre du comité de vigilance.

3) des pressions d'ordre sociales et sécuritaires (émeutes et manifestations), depuis si longuement, le territoire de Nador s'impose comme pôle d'attractivité au niveau de la région, surtout avec l'implantation des principaux projets structurants, et avant, il faisait une destination privilégiée pour une large catégorie sociale, encouragée surtout par les activités de la contrebande en relation avec la ville de Milila occupée,

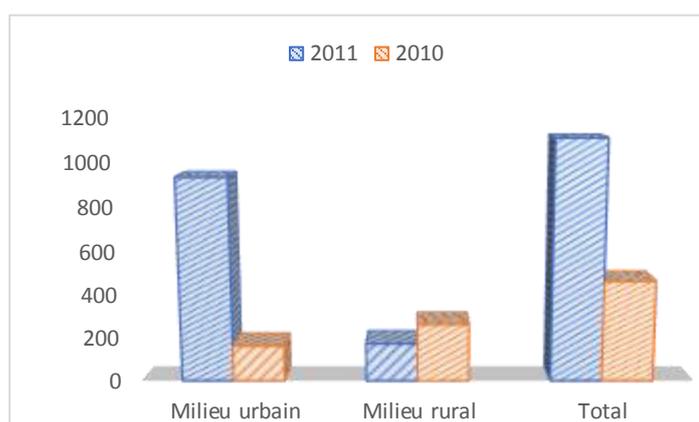


Fig.3. La situation de la prolifération de l'habitat non réglementaire à Nador (période printemps arabe).
Source : Agence Urbaine de Nador.

Cette installation massive de la population a encouragé plusieurs phénomènes spatiaux, surtout l'envahissement des zones sensibles, la spéculation foncière et le morcèlement illégal dans les zones couvertes par les documents d'urbanisme.

4) une forte spéculation et problème du foncier, vers la fin de la décennie 1970, la Province de Nador va connaître un changement radical sur le plan économique. A cette époque les premiers effets de l'émigration internationale, de la professionnalisation de la contrebande et plus tard du commerce international du cannabis, vont générer des impacts directs sur le plan social et

spatial Ces facteurs ont eu pour première conséquence le déclenchement d'une migration intérieure du reste du Maroc vers Nador et l'injection de capitaux énormes en quête de légitimation dans le sol urbain et par conséquent, une spéculation effrénée qui a eu pour conséquence une hausse vertigineuse des valeurs foncières et immobilières égalant celles des grandes métropoles, suite à cette spéculation foncière accrue et en l'absence d'une planification urbaine clairvoyante, les terrains constructibles sont devenus financièrement inaccessibles pour une large catégorie sociale (Naji,2014). Ce phénomène a mené cette population à s'installer dès la fin des années 70 sur les terrains inondables et sensibles, ces opérations se pullulent très fréquentes surtout vers les sorties des principales centralités, là où plusieurs quartiers sous équipés sont érigés.

Le territoire urbanisé du Grand Nador, qui était jalousement sauvegardé contre l'urbanisation et réservé pour des activités de pâturage et de pêche maritime, vit aujourd'hui au rythme de profondes mutations motivées par plusieurs facteurs, l'urbanisation dans cet espace a connu une dynamique spatiale exponentielle, souvent mal contrôlée. Cette situation génère des transformations spatiales peu réversibles, bouleversant peu à peu l'organisation des principales agglomérations. Ainsi, cet espace, jadis centrique, se développe actuellement en archipel qui s'étend sur plus de 30 km linéaires, ayant pour conséquences directes l'exposition des zones urbaines aux risques naturels et l'augmentation de la vulnérabilité dans cet espace.

3. Processus juridico-administratif d'élaboration des documents d'urbanisme : scène de conflit

Le Maroc s'est très tôt doté de plusieurs instruments afin d'organiser l'urbanisation des villes et de cadrer la planification urbaine de ses dernières. Ceux-ci se matérialisent en documents d'urbanisme dont l'objectif est l'appréhension des modes d'utilisation des sols, et plus généralement de répondre spatialement aux objectifs tracés en ce qui concerne les grandes questions du logement, infrastructure et équipement. Les documents d'urbanisme, sont au nombre de quatre : Le Schéma Directeur d'Aménagement Urbain (SDAU), Le Plan d'Aménagement (PA), le Plan de Zonage (PZ), et enfin le Plan de Développement des Agglomérations Rurales (PDAR). Ces différents instruments sont définis et régis par la loi 12-90 relative à l'urbanisme

de (17 juin 1992) et le Dahir n° 1-60-063 du 30 Hija 1379 (25 juin 1960) relatif au développement des agglomérations rurales.

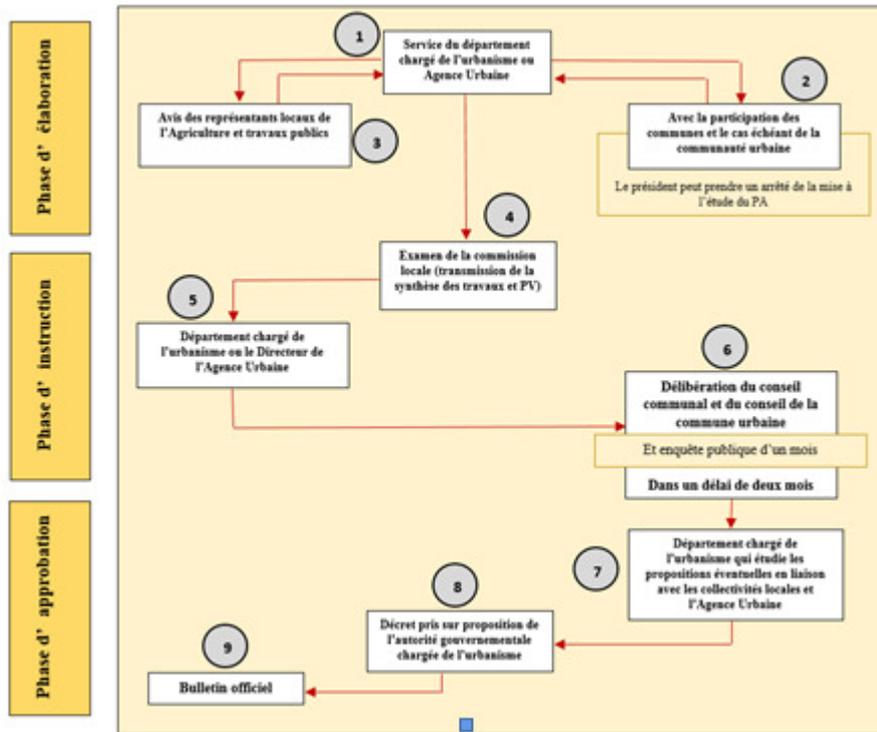


Fig.4. Procédure d'élaboration normale d'un document d'urbanisme

Pour le phasage, les étapes et la procédure le législateur marocain a mis en place des circulaires réglementant cette affaire : la circulaire n°005/DAU/SJ/ de 1994 relative au PA, et la circulaire n°221/DGUA/DPU du 15 juin 1995 relative au schéma directeur d'aménagement urbain. Ces circulaires définissent et décrivent les principales étapes et phasages par lesquels, ces documents d'urbanisme doivent dorénavant passer, ainsi elles précisent les prérogatives des intervenants, les comités d'instruction et les délais. Le bilan d'application des textes juridiques et des circulaires de planification urbaine en vigueur montre d'une part une nette amélioration du comportement urbain par rapport à l'ancienne expérience d'avant la promulgation de ces textes, et d'autre part de nombreuses difficultés et insuffisances qui se sont apparus au fil du temps touchant au procédures, méthodes et réglementation, cette situation appelle des réactions législatives en vue d'y remédier. Commenant par la tête de processus, on note :

1) une concentration excessive de l'appareil de planification, c'est les représentants de l'Etat et non pas les élus qui tiennent les prérogatives de cette manœuvre d'organisation spatiale. En effet, excepté l'arrêté d'alignement, les

autres documents d'urbanisme sont établis et approuvés à l'initiative du pouvoir central (Hassan CHTOUKI, 2011). Quant aux communes, celles-ci concourent à la préparation des projets de documents d'urbanisme par le biais de concertations qui se déroulent à chaque étape après délibérations du conseil communal qui émet ses observations, lesquelles sont examinées en liaison avec l'administration de l'Etat et l'Agence Urbaine. Ce positionnement marginal des communes dans ce processus génère le plus souvent un décalage entre le projet du document d'urbanisme et l'avis du conseil communal, ce dernier ne porte que rarement la défense du projet et rejette complètement toute responsabilité au camp de l'Agence urbaine. De même un certain relâchement en matière de la mise en œuvre des prévisions de document est souvent constaté, ce manque d'implication claire impacte le processus de la planification opérationnelle du territoire.

2) une net réticence dans la prise des arrêtés de mise à l'étude : Le législateur a prévu la procédure des arrêtés de mise à l'étude qui sont pris en vue de fixer les limites du territoire pour lequel l'étude de ce plan est envisagée afin que des opérations d'aménagement ou de construction ne viennent mettre en échec ses prévisions, néanmoins cette initiative reste non obligatoire, En effet, les élus ne sont pas favorables à une mesure conservatoire pouvant les empêcher de délivrer des autorisations. Ces dernières opérations définissent le rang du président dans la course pour remporter les élections communales voire parlementaires.

3) une lenteur administrative excessive ; en effet, le document d'urbanisme en cours d'élaboration est en risque de tomber dans l'oubli à tout moment (phases d'étude, d'enquête publique et d'homologation), Généralement, la part la plus importante du retard enregistré dans la réalisation des documents d'urbanisme revient à l'administration pour deux raisons, premièrement elle opte toujours pour les bureaux d'études soumissionnaires les moins disant, deuxièmement, cette administration ne dispose pas généralement d'un nombre suffisant de profils qualifiés pour assurer le suivi et le contrôle des BET et participer ainsi à augmenter le taux de réalisation des documents d'urbanisme, ce motif revient au statut provisoire jugé fragile par le personnel de cette Administration. Une autre part de retard vient durant la phase réglementaire, le plus souvent relative à la tenue du comité local technique qui dépend de la disponibilité du Gouverneur du territoire concerné (président du CTL), qui a toujours un programme chargé. Cette lenteur dans le processus de production des documents d'urbanisme trouve une autre justification dans les dispositions de la réglementation en vigueur qui

ne précisent pas le temps de rigueur pour les services extérieurs membres du CTL pour exprimer leur avis sur le projet en cours. Au final les bureaux d'études contractants ne respectent que rarement les délais de réalisation des études. Ce retard est dû au manque de ressources techniques et humaines qualifiées et l'absence d'expérience et de spécialité auprès de ces bureaux d'études qui n'honorent pas leurs engagements dans des délais raisonnables.

Ce processus est encore aggravé par la multiplicité des intervenants, leurs intérêts opposés, et la divergence des attitudes et points de vue quant aux choix des options d'aménagement, parallèlement à une coordination insuffisante et une consistance procédurale exagérée et parfois non justifiée car elle s'oppose aux impératifs de la célérité et de l'approche spatio-temporelle requises pour ne pas hypothéquer l'avenir urbanistique des agglomérations par une image prévisionnelle biaisée (Hassan CHTOUKI, 2011).

4. Les acteurs locaux et les visions changeantes

Ces dernières décennies, avec la décentralisation, l'urbanisme a cessé d'être le monopole de l'Etat, sa compétence exclusive, et s'est déplacé au niveau local, engendrant et mobilisant une multiplicité d'acteurs (élus, administrations déconcentrées, Agences urbaines, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, experts, habitants...) et de nouveaux métiers, qui impliquent un système de décision de plus en plus lourd avec des interactions de plus en plus nombreuses et complexes.

Certes, le modèle de management étatique, hiérarchique, autoritaire et sectoriel est fini : de nouvelles démarches, de nouveaux acteurs, de nouveaux métiers interviennent, à présent, tout au long du processus de projet urbain. Le schéma linéaire classique de production de l'espace, programmation - conception - réalisation, est dépassé, une nouvelle organisation interactive plus complexe a vu le jour mais on reste encore loin de la co-décision. En effet la divergence des visions commence depuis l'amont du projet : le plus souvent des avis contradictoires entre les autorités chargées de l'urbanisme et les représentants des conseils communaux au sujet des portions du territoire à couvrir par le document de planification et d'urbanisme, dans plusieurs cas des tensions au sein du même corps administratif comme c'est le cas entre les membres du conseil communal quant au choix du centre de la commune à doter par le plan, en effet cette situation constitue le cap le plus difficile à franchir et dans plusieurs occasions le projet trouve son chemin à l'échec ou il s'établit d'une

manière unilatérale suite à l'intervention de l'autorité locale, chose pour laquelle plusieurs documents homologués restent dans les tiroirs des communes sans mise en œuvre. Le plus souvent les pragmatismes des responsables locaux sont influencés par des considérations multiples qui sont changeantes selon les circonstances (élections, émeutes, spéculations...) ce qui rend la concertation, la participation, suscitent de nombreuses réserves : les critiques portent sur la représentativité des délégués des instances, sur la nature de la décision (la concertation n'est qu'une simple consultation pour avis), sur la transparence des débats (manque de l'information à la porter de tout le monde), sur la difficulté du débat (interdiction de voix contradictoire avec la hiérarchie territoriale), et surtout sur l'intérêt (défense égoïste des petits intérêts particuliers, locaux, au détriment de l'intérêt général).

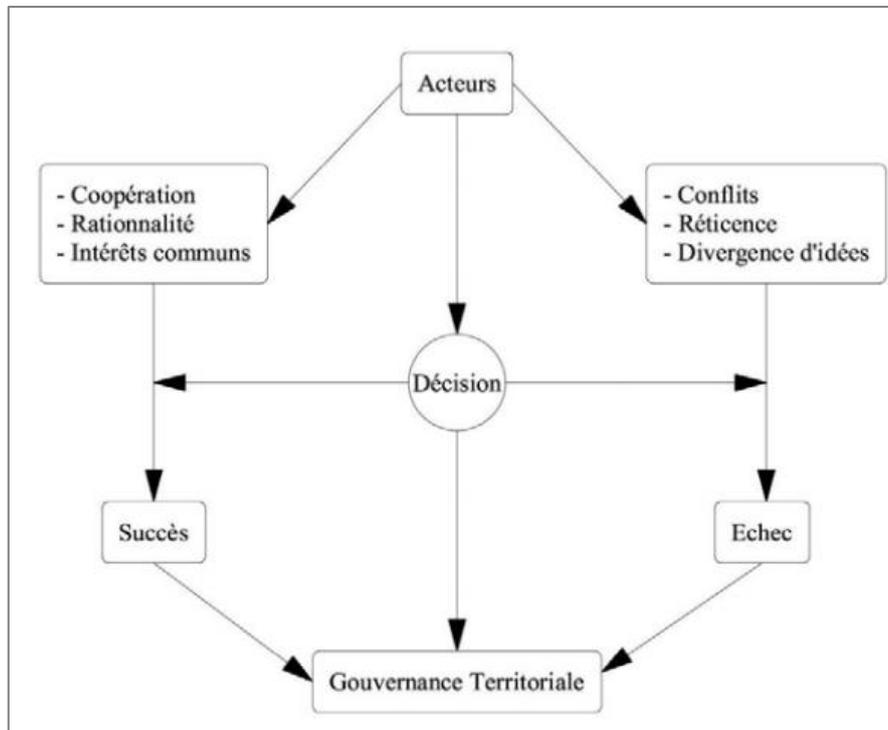


Fig.5. Perception territoriale des acteurs : différentes facettes

Néanmoins, malgré ces difficultés, et même si l'on est encore loin de la véritable co-décision, l'introduction du débat s'élargit de plus en plus et reste globalement positive, la question de l'expertise citoyenne est, de plus en plus, à l'ordre du jour. Pour son efficacité, le système ou le processus décisionnel de production du projet territorial doit rester ouvert, souple et flexible, adaptable à la conjoncture de plus en plus incertain et révisable à tout moment. Selon (Albert

Levy, 2003), ce dispositif doit être basé sur cinq fonctions : i) Une fonction de définition stratégique commune de la politique urbaine et des grandes orientations stratégiques, de programmation et de conception du projet de ville, mais également d'élaboration du parti (spatial) d'aménagement, ils interviennent ici, outre les élus, les experts, les agences urbaines... ii) Une fonction de portage politique qui vise à responsabiliser les élus, institutions, et autres maîtres d'ouvrage, qui portent le projet urbain dans le temps, en assurant sa continuité, et en procédant périodiquement aussi à son évaluation. iii) Une fonction de pilotage technique visant à coordonner le projet par un comité de pilotage, il traduit sur le terrain les principaux choix stratégiques effectués en diverses opérations particulières, contrôler la cohérence globale du projet, et surtout garantir sa faisabilité économique, les principaux acteurs ici sont les conseils communaux, les aménageurs, en partenariat mixte privé-public, les services extérieurs. iiiii) Une fonction de réalisation vise la concrétisation sur le terrain des objectifs préalablement définis, les interviennent ici peuvent être les opérateurs, développeurs, promoteurs, architectes d'opération...

5. Les apparences spatiales de divergence de visions entre les acteurs au niveau du territoire du Grand Nador

Les conflits de l'espace se cristallisent sur l'utilisation du sol, ils expriment des divergences d'intérêt mais aussi parfois des différences d'identité professionnelle et territoriale. Ils ont souvent pour cause immédiate la concurrence afin d'affecter à un territoire une vocation donnée, des contradictions sur les dispositions urbanistiques apprêtées à une portion territoriale, l'accès à une voie de communication et enfin l'altération de la qualité d'une ressource (exploitation d'une carrière, installation d'une usine polluante, implantation d'une décharge publique...). Les conflits d'usage mettent aux prises le plus souvent les élus avec l'administration en charge, les administrations entre elles, les individus entre eux ou des individus et un groupe plus large. L'existence d'un conflit se voit à partir du moment où l'opposition entre les parties se manifeste sous une forme quelconque telles que des plaintes orales, plaintes écrites, pétitions, campagnes de presse et publications diverses, des actes de malveillance, les manifestations ou encore l'assignation en justice (TORRES A et KIRAT Thierry, 2008) mais il ne faut pas oublier en quelque sorte la part du conflit caché, de l'invisible qui est aussi importante (utilisation d'un groupe de pression, relâchement en matière de prise de décisions, absence justifiée ou non justifiée lors des réunions). Cette divergence de visions instaurée se traduit

actuellement par une morphologie urbaine existante, où ses formes ne sont pas étudiées et ses tendances de développement sont aléatoires. Les études effectuées aussi pour diagnostiquer l'état de l'urbanisation et du développement des agglomérations montrent que les actions pour l'élaboration des documents de planification et d'urbanisme ne traitent pas le site de l'installation dans son ensemble, ni ses contraintes naturelles, ni ses potentialités spatiales ne sont prises en compte. Même après l'homologation de ces documents d'urbanisme relatifs aux villes et agglomérations urbaines, celles-ci n'offrent pas de cadre de vie, décent, agréable et esthétique. En effet, les documents graphiques des plans d'aménagement ne reflètent aucune image claire de la ville future, vu que le pragmatisme des responsables administratifs et des élus met de côté les prévisions de ces études qui ne sont plus compatibles avec leurs visions changeantes selon les conjonctures ou qui sont dépassées par le développement incontrôlé de l'urbanisation spontanée. En effet, même si le SDAU et les PA sont opposables à l'administration et indirectement aux communes et aux tiers, ni l'administration ni les communes ne respectent les prévisions, et par la suite, on se retrouve devant des documents nouvellement homologués mais qui sont déjà dépassés et sans effets.

Cette situation a donné un tissu urbain assez complexe contenant toutes les formes de l'habitat non réglementaire, insalubre, sous équipé, sans se soucier des répercussions en termes d'infrastructure de base, de coût de l'urbanisation ou de difficultés de la gestion urbaine (Hassan. ELAMRANI,2018). Dans ce sens, les contraintes de la topographie, la particularité paysagère de certains sites, les zones sensibles et les zones à risques (zones d'extension des cures...) ne sont pas prises en considération.

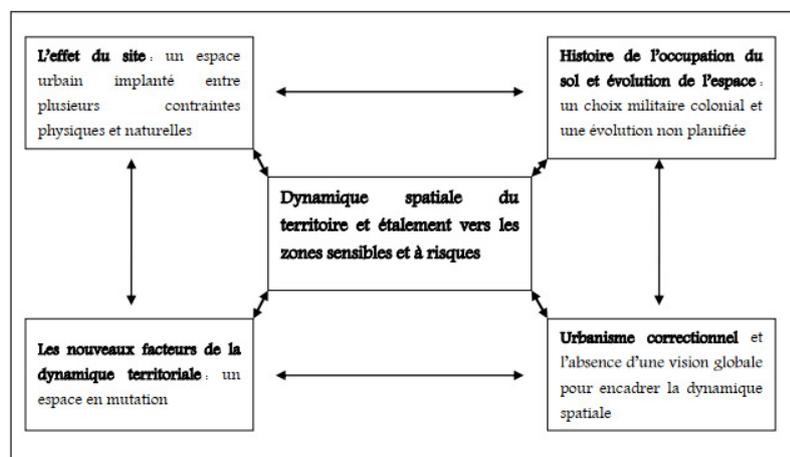


Fig.6. Facteurs spatiaux résultant de l'appareil de fabrication de l'urbain au niveau du territoire de Nador

Au niveau de ce territoire, ce mouvement de croissance urbaine qui n'a été ni planifiée ni encadré a été accompagné par plusieurs phénomènes :

-D'abord une évolution très importante des banlieues et des zones périphériques illicites dans des zones moins favorables à l'accueil de la population (zones inondables, zones sensibles), où il y a une tendance à une déconcentration plus lointaine des populations dans des espaces que l'on ne peut plus qualifier d'urbain ;

-De nouvelles couronnes rurales s'intègrent dans le tissu urbain en posant la problématique de requalification et de redressement ;

-La constitution d'un tissu urbain amorphe et fragmenté nécessitant plusieurs opérations d'accompagnement et d'intervention pour la mise à niveau.

Sous ce genre de pression, les autorités chargées de la planification et l'aménagement du territoire continuent encore à adopter une approche encore curative et ponctuelle pour le traitement des cas d'urbanisation en reconnaissant les erreurs du passé et en essayant uniquement de gérer la crise. Dans un contexte pareil, le constat à tirer c'est que la grande agglomération du Grand Nador, va voir d'avantage sa vulnérabilité aggravée suite à sa morphologie urbaine héritée qui coïncide souvent avec le champ d'action des phénomènes naturels générateurs de risque surtout dans les marges. En fait, l'absence de planification urbaine rationnelle et audacieuse et les modes d'interventions de planification et d'aménagement timides et correctionnelles ont très rapidement accentué les menaces naturelles en provoquant d'importantes nouvelles zones de vulnérabilités.

Conclusion

Dans ce contexte de crise de concertation locale, il est apparu nécessaire de repenser les rapports entre les différents acteurs, que ce soit au sein des conseils communaux, dans les Administrations ou dans le processus procédural de l'élaboration des documents d'urbanisme et de la planification spatiale. Cette nouvelle approche en terme de partenariat, de pluralité d'acteurs et de pouvoirs multicentrés, rejette l'analyse classique des rapports de pouvoirs conçus sur le mode de la verticalité entre des autorités ordonnancées de manière hiérarchique.

Elle privilégie plutôt l'analyse en réseaux, au sein desquels une pluralité d'acteurs échangent et interagissent sur le mode de la coopération ou de la concurrence, ce qui implique une nouvelle forme procédurale à la fois de la prise de décision, mais aussi de l'action publique.

Référence :

-CHTOUK. IHassan, 2011, La planification urbaine au Maroc : État des lieux et perspectives, TS06A – Planning and Managing Urbanization, FIG Working Week 2011, Bridging the Gap Between Cultures Marrakech, Morocco, 18-22 May 2011

-EL-AMRANI Hassan (2018) ; la vulnérabilité du territoire du Grand Nador aux risques naturels : occupation urbaine des zones inondables et dynamique territoriale, thèse de doctorat, FLSH Sais Fès, 283pp

-EL-AMRANI Hassan et Tribak Abdellatif (2019) ; Le concept 'risque' dans les outils stratégiques d'aménagement et d'urbanisme : faiblesses antérieures et évaluation des mesures postérieures Cas de la zone littorale de la Province de Nador au nord-est du Maroc ; Geography Notebooks, Italie

-JANVIER.Y, 1999, Un système de production en mutation, in A. Masboungi (éd), Fabriquer la ville, Outils et méthodes : les aménageurs proposent, Paris, La Documentation Française, 2001 ; L'Avenir des structures d'aménagement, rapport de recherche Club Ville Aménagement, Juin 1999.

-LEVYALBERT, 2003, Quel urbanisme face aux mutations de la société post-industrielle ? Vers un urbanisme transactionnel. UMR 7136, Laboratoire Théorie des mutations urbaines, Institut Français d'Urbanisme, Université Paris VIII.

-NAJI O., 2014. Nador : quand les lotisseurs clandestins construisent la ville, journal électronique Oujda 24, publié en 2014

-TORRES A et KIRAT Thierry, 2008, Territoires de conflits : analyse des mutations de l'occupation de l'espace, l'Harmattan, 322 p

